Résolution présentée par la délégation de la Jamaïque

Thème — Les droits politiques et sociaux

Concerne — La création d'un fond international appelée ILPPF(Improve Life in Prison and Prepare for the Future)

L'Assemblée Générale,

Attristée — par le manque d'intérêt porté au milieu carcéral dans de trop nombreux pays,

Préoccupée — par les conditions de vie en prison inhumaines notamment en raison de la surpopulation carcérale, qui touche au moins 65 % des pays du monde, et du manque d'accès à certains services essentiels qui peuvent constituer un obstacle à une réinsertion durable dans la société,

Soulignant — l'abondance de personnes retournant en prison après leur sortie qui est de 30 % en Jamaïque et cela apparaît comme une conséquence directe de la stigmatisation et du manque de formations professionnelles dont disposent les détenus,

Louant — les efforts du gouvernement jamaïcain qui lancent des projets de modernisation de leurs prisons malgré leur capacité financière limitée,

Espérant — l'implication de nombreux pays, pouvant varier selon leurs capacités financières, dans un but commun d'améliorer les possibilités de réinsertion dans la société après une incarcération permettant dans le long terme une réduction de la criminalité récidiviste,

Décide — d'instaurer un fond international afin de récolter des moyens financiers visant à venir en aide aux personnes détenues à différentes étapes de leur parcours carcéral ;

- d'encourager l'amélioration des conditions de vie en prison notamment en construisant de nouvelles infrastructures pour décharger celles déjà existantes ;
- de mettre en place des formations professionnelles à disposition des personnes incarcérées afin d'acquérir des compétences utiles pour trouver un emploi à leur sortie ;
- d'encourager la création de programmes d'accompagnement personnalisé après la libération ;
- de promouvoir la coopération entre les États membres par le partage de leurs pratiques ainsi que de leur propre expérience.

Le texte français fait foi.